



AVANTAGE RÉSIDENCE SECONDAIRE^{ms}

AIG United Guaranty reconnaît que les emprunteurs puissent avoir le besoin d'acquérir une résidence secondaire pour des raisons variées. Le programme Avantage Résidence Secondaire d'AIG United Guaranty permet aux emprunteurs, possédant un bon crédit, d'acquérir une résidence secondaire avec aussi peu que 5% de mise de fonds.

Type de transactions

- Achat.
- Refinancement.
- Éligible au programme Avantage Améliorations^{ms}.
- Éligible au transfert.

Amortissement

- 25 ans de base.
- Période d'amortissement de 30 et 35 ans sont admissibles.
- Majoration de 20 points de base pour chaque fourchette de 5 ans d'amortissement supplémentaire, jusqu'à un maximum de 35 ans.

Normes de pointage de crédit

- Minimum 650 pour 95% RPV, Avantage Flex 95^{ms} inclusivement.

Rapport prêt-valeur (RPV)

- Maximum 95% pour un Achat.
- Maximum 90% pour un Refinancement.

N.B.: Le ratio prêt-valeur (RPV) maximum est sous réserve de modification des conditions du marché local de l'habitation.

Type de propriétés

- Maximum 2 logements pour résidence secondaire, dont un logement propriétaire occupant.
- Revente ou nouvelle construction (avance unique).

Propriétés éligibles

- Maison modulaire.
- Accès à la propriété tout au long de l'année.
- Systèmes de puits et de fosses septiques.

Propriétés inéligibles

- Maison mobile.
- Maison située sur une île sans accès aux véhicules.
- Multiples propriétaires.
- Hôtels-condominium.
- Pour fins d'investissement, bloc locatif, multipropriété.
- Propriété locative.

Mises de fonds admissibles

- Remise en argent du prêteur.
- Toute source sans lien de dépendance à l'égard de la transaction d'achat ou de vente, y compris les prêts personnels, les marges de crédit ou les cartes de crédit. Les mensualités d'endettement doivent être incluses dans le calcul de l'amortissement total de la dette ATD.
- Dons ou subventions doivent provenir de tiers sans lien de dépendance à l'égard de la transaction d'achat ou de refinancement de la propriété.

Mises de fonds inadmissibles

- Mise de fonds provenant de sources avec un lien de dépendance direct or indirect à la transaction est inadmissible. Les sources inadmissibles sont des primes ou des rabais du constructeur, des primes d'agent immobilier ou hypothécaire et d'autres prêts ayant un impact sur le prix de vente de la propriété.

Conditions d'admissibilités de l'emprunteur

- Le calcul d'ATD doit inclure des remboursements des mensualités de deux propriétés incluant les taxes applicables et 50% des frais de condo, le cas échéant.
- Jusqu'à 679 : ABD 35%; ATD 42%.
- 680+ : ABD 35%; ATD 44%.
- Critères de souscription de base.

Documentation requise

- Documentation de base.

Primes établies

Rapport prêt-valeur	Prime simple	Prime additionnelle
Jusqu'à 65% inclusivement	0.50%	0.50%
65.01%–75%	0.65%	2.25%
75.01%–80%	1.00%	2.75%
80.01%–85%	1.75%	3.50%
85.01%–90%	2.00%	4.25%
90.01%–95%	2.75%	4.25%
Avantage Flex 95 ^{ms}	2.90%	4.25%

N.B.: Les primes d'assurance prêt hypothécaire ne sont pas remboursables.

Pour de plus amples informations, contactez-nous dès aujourd'hui au 1.877.244.8422 (1.877.AIGUG CA).

Compagnie d'assurance d'hypothèques AIG United Guaranty du Canada

1 rue Toronto, suite 400, Toronto, ON, M5C 2V6
1.877.244.8422 | www.aigug.ca

